

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 février 2017

Les usages et l'Internet mobile portent la croissance

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications publie les tableaux de bord du secteur des télécommunications arrêtés au **31 décembre 2016**.

Cette année est marquée par la poursuite des augmentations des usages, soutenus par les réseaux mobiles qui continuent à porter l'essentiel du développement de la concurrence dans le secteur des télécommunications.

L'usage moyen sortant mensuel par abonné mobile a continué à croître en 2016. Le nombre de minutes mobiles consommées a atteint 113 minutes en moyenne par client et par mois, contre 101 mn durant 2015, soit une hausse de 12%. Pour le prépayé, cette consommation est passée de 72 mn en 2015 à 77 mn durant 2016 (soit +7%). Quant au postpayé, elle passe de 591 mn/mois à 611 mn/mois. Ainsi, le volume global des minutes sortantes des réseaux mobiles s'établit, durant 2016, à 57,6 milliards de minutes, enregistrant une hausse de 8,2% par rapport à l'année 2015.

Pour les réseaux, fixe et nouvelle génération, l'usage moyen sortant mensuel par abonné a connu une baisse de 2% sur une année, passant de 124 à 122 minutes entre 2015 et 2016. Le trafic voix sortant dans ces réseaux a atteint 3,12 milliards de minutes durant 2016, enregistrant une baisse de 10,7% sur une année.

Pour sa part, et en raison du recours à d'autres applications et des offres voix et data intéressantes, le nombre des SMS a continué la baisse observée depuis quelques années et s'établit, en 2016, à 8 milliards d'unités, en baisse de 51,6% par rapport à 2015.

Les développements des usages mobiles s'accompagnent par des baisses des prix des communications mobiles. Ainsi, le revenu moyen par minute mobile (ARPM¹) a enregistré une baisse annuelle de 15% passant de 0,27 DHHT/min à fin 2015 à 0,23 DHHT/min à fin 2016.

Au niveau des réseaux fixe et nouvelle génération, l'ARPM affiche une hausse de 3%, passant de 0,91 DHHT/min à fin 2015 à 0,94 DHHT à fin 2016.

¹ : ARPM : Le revenu moyen d'une minute de communication (Average Revenue Per Minute) est obtenu en divisant le chiffre d'affaires hors taxes des communications voix sortantes par le trafic sortant en minutes.

Le revenu mensuel moyen par client Internet² mobile s'établit, pour sa part, à 19 DH HT à fin 2016, en hausse de 12% par rapport à 2015. La facture moyenne mensuelle de l'ADSL³ a atteint 97 DHHT/client en 2016, en hausse de 3% par rapport à 2015.

Quant aux parcs des abonnés, le parc Internet s'est établi à plus 17 millions à fin 2016, affichant un taux de croissance annuelle de 17,9% et réalisant un taux de pénétration de 50,4%. Le parc Internet mobile, qui s'est établi à 15,8 millions d'abonnés à fin 2016, marque une progression annuelle de 18,6%. Celui de l'ADSL enregistre également une croissance annuelle de 8,56% et s'établit à près de 1,23 million d'abonnements en 2016, contre 1,13 million en 2015.

Le parc Internet mobile 4G a atteint, depuis son lancement en juin 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016, près de 2,8 millions de clients.

Quant au parc mobile⁴ global (voix et Data), et suite à la nouvelle décision de l'ANRT du 21 septembre 2015, précisant de nouvelles modalités de comptabilisation des parcs et les assainissements l'ayant suivi, il s'établit à 41,5 millions d'abonnés à fin 2016, avec un taux de pénétration de 122,6%, et enregistre une baisse de 3,6% par rapport à 2015.

La répartition du parc mobile selon le mode de facturation fait ressortir une croissance annuelle de 11,8% du parc postpayé qui a atteint 2,98 millions abonnés. Le parc des abonnés prépayés s'est établi à 38,53 millions abonnés à fin 2016.

Le parc du fixe (y compris de mobilité restreinte) marque une baisse annuelle de 6,8% et s'établit à 2,07 millions avec un taux de pénétration de 6,12% à fin 2016.

Enfin, le parc de noms de domaine .ma compte 63.586 noms de domaine à fin 2016, enregistrant une augmentation annuelle de 7,52%.

² : La facture moyenne mensuelle par client Internet est obtenue en divisant le chiffre d'affaires hors taxes Internet par le parc moyen d'abonnés Internet et par la période concernée en mois.

³ : Hors frais d'abonnement mensuel à la ligne téléphonique.

⁴ : hors M2M (machine to machine).